



Anabel ROY
Secrétaire Départementale du SE-Unsa 87
87@se-unsas.org
06 08 99 19 36

Limoges, le 7 juillet 2022,

A Madame l'IA-DASEN,
A M. l'Inspecteur d'Académie-Adjoint,
A Mme le Secrétaire Générale de la DSDEN,

Objet : constitution des blocs TRS

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie Adjoint,
Madame la Secrétaire Générale,

Je souhaite attirer votre attention sur la constitution des blocs TRS de cette année et les conséquences directes qu'ils ont eues sur les personnels.

En effet, même si nous avons pleinement conscience de la contrainte qui est la vôtre concernant les supports à trouver pour tous les parcours de stagiaires qui existent désormais, il n'en demeure pas moins que les collègues en poste méritent le soutien et la bienveillance de la hiérarchie sur cette question. Bon nombre d'entre eux nous ont contactés, certes pour exprimer leur mécontentement face à des blocs constitués, mais aussi pour nous faire part de leurs ressentis : le sentiment très fort de «n'être qu'un pion» pour l'administration.

Pour vous donner quelques exemples, certains se sont trouvés avec des blocs totalement différents de ce qu'ils avaient jusqu'alors et envoyés à plusieurs dizaines de kilomètres de leur école de rattachement ; d'autres ont sollicité leur IEN bien amont de la constitution des blocs, leur proposant/demandant une constitution particulière au regard de la réalité de l'école, mais aussi de quelques demandes

personnelles, ils n'ont même pas obtenu de réponse (qu'elle soit positive ou négative); enfin, pour certains, alors qu'un «arrangement» avec les collègues du même bloc était possible jusqu'alors quant au choix du jour, ils se sont vus imposer ce dit jour sans aucune consultation/concertation de vos services. De plus, nous sommes surpris du positionnement de collègues M1 sur un CP en REP (est-ce là un bon procédé pour entrer dans le métier ?). Enfin, nous ne dénombrons plus le nombre de collègues qui nous contactent en nous indiquant n'avoir aucune nouvelle quant à la personne qui partagera leur service à la rentrée (ce qui implique tout de même que le collègue concerné puisse dédier quelques jours de son temps de vacances à renseigner le/la TRS qui le contactera dès qu'il connaîtra son bloc).

J'attire également votre attention sur le fait que bon nombre de TRS (à titre définitif) ont fait un choix géographique (pour raisons personnelles) en candidatant sur des écoles précises dans le but de pouvoir y effectuer une partie de leur service, ce qui ne sera pas le cas, puisqu'un certain nombre d'entre eux n'a aucun complément à effectuer dans son école de rattachement.

L'objet de mon courrier est avant tout de vous transmettre l'état d'esprit de ces personnels qui se retrouvent «écœurés» et «traités comme des pions» (je cite) par une administration qui non seulement ne les écoute pas, mais ne prend également pas le temps de les prévenir (mesure de bienveillance) que leur bloc sera totalement bouleversé.

Afin d'éviter ce grand nombre d'écueils l'année prochaine, nous vous renouvelons notre souhait de voir se tenir un Groupe de Travail en amont de la constitution des blocs, ce qui permettrait de croiser vos regards administratifs avec nos regards de terrain. Nous pensons sincèrement que ce temps pourrait désamorcer bon nombre de conflits, de mécontentements et de désagréments pour les collègues.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos requêtes, je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, Monsieur l'Inspecteur d'Académie Adjoint, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de mes salutations respectueuses.



Anabel ROY,

Secrétaire Départementale du SE-Unsa 87